

Compte rendu de la

séance du jeudi 16 juin 2016

Date de convocation 20/06/2016

Présents : Max GUIPAUD, Robert CINQ, Alain BRUYERE, Franck SANSUS, Cédric RUAULT, Laurence RIVIERE, Frédéric BOYER, Philippe PIETRAVALLE, Françoise GARRIGUES, Éric SICARD, Yvette CROUZET

Absents représentés : Chantal CADAUX par Laurence RIVIERE, Cédric LOUBET par Philippe PIETRAVALLE

Secrétaire(s) de la séance: Laurence RIVIERE

Ordre du jour:

- Cession de chemins ruraux, aliénation, enquête publique
- Prêt de matériel (bancs/tables)
- Prime des agents
- Etage salle de rencontres
- Matériel d'impression
- Ciné dans le Pré
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Cession de chemin ruraux (DE_2016_039)

Certains chemins ruraux ou partie n'ont plus d'existence réelle sur le terrain et les propriétaires se sont portés acquéreurs.

L'aliénation de ces chemins ruraux, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution.

Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Il s'agit plus précisément de :

- chemin de Puybegon à Regourt au Village section B en partie
- chemin de Saint Martin à Cathary section F
- chemin de la Borie Blanche section B

En conséquence, après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins énumérés ci-dessus en application de l'article L 161-10-01 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Prime des agents (DE 2016 040)

Monsieur le Maire rappelle que le 26 mars 2015, le conseil municipal a voté l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité du personnel.

Pour rappel, M. GARRIGUES Serge était à cette époque en congé de longue maladie et par conséquent, aucune IAT ne lui a été versée.

Ce dernier ayant repris une activité à temps partiel thérapeutique, Monsieur le Maire propose de verser cette IAT en fonction du temps de travail exercé par l'agent.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve cette proposition. De fait, la prime d'un montant annuel de 674 € pour un temps complet sera de 337 € pour un mi-temps.

Le versement sera effectué selon les modalités de l'arrêté municipal individuel de l'agent.

Prêt de matériel (tables/bancs) DE 2016 041

La commune est régulièrement sollicitée pour le prêt de tables et de bancs.

A ce jour, un registre signé par l'emprunteur permet de noter les entrées et sorties du matériel.

En cas d'impossibilité technique pour récupérer le matériel, il est suggéré une livraison au domicile.

Après réflexion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- les administrés de la commune étant dans l'impossibilité de transporter le matériel par leur propre moyen pourront être livrés au domicile moyennant la somme forfaitaire de 20 €.

Il conviendra de prendre rendez-vous avec l'agent communal afin de l'aider au chargement et déchargement du matériel.

Ciné dans le Pré DE 2016 042

L'édition Ciné dans le Pré 2016 aura lieu le 15 juillet à Briatexte, le 16 juillet à Moulayrés et le 17 juillet à Busque.

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit signer une convention avec les communes participantes (Briatexte, Busque, Graulhet, Moulayrés, Missècle, Puybegon et Saint Gauzens)

Cette convention précise les modalités d'organisation technique, financière et budgétaire ainsi que les assurances et la sécurité de la manifestation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de la manifestation "Ciné dans le Pré"

Etage salle de rencontres

L'association de Puech Buego est en cours de dissolution par conséquent les salles occupées à l'étage seront libérées prochainement.

Il est décidé de rafraîchir ces dernières avant de les réaménager.

Matériel d'impression

La commission finance a analysé les diverses propositions pour la mise en place d'un nouveau matériel d'impression

Questions diverses

- Adressage :

Suite à la formation donnée par le CNFPT du Tarn, il ressort que TIGEO propose en partie les mêmes services que la Poste. Monsieur le Maire propose la mise en place d'un groupe de travail.

- Mise à disposition agent :

Le SIVU du RPI de Briatexte-Puybegon-Saint Gauzens a sollicité la commune pour une mise à disposition de l'agent communal afin de réaliser des travaux à l'école publique de Briatexte pendant le mois de juillet.

Après réflexion, le conseil municipal accepte à l'unanimité de mettre à disposition du SIVU M. BIBAL pendant le mois de juillet.

Les heures travaillées pour le compte du SIVU seront facturées par la commune de PUYBEGON au SIVU.

La séance est levée à 21h50.

NOM	FONCTION	SIGNATURE
GUIPAUD Max	Maire	
CINQ Robert	Adjoint Au Maire	
BRUYERE Alain	Adjoint Au Maire	
SANSUS Franck	Adjoint Au Maire	
RUAULT Cédric	Adjoint Au Maire	
RIVIERE Laurence	Conseillère Municipale	
CADAUX Chantal	Conseillère Municipale	Représentée par RIVIERE Laurence
BOYER Frédéric	Conseiller Municipal	
LABEUCHE Mélinda	Conseillère Municipale	Absente
LOUBET Cédric	Conseiller Municipal	Représenté par PIETRAVALLE Philippe
GRIFFEL Thierry	Conseiller Municipal	Absent
PIETRAVALLE Philippe	Conseiller Municipal	
GARRIGUES Françoise	Conseillère Municipale	
SICARD Éric	Conseiller Municipal	
CROUZET Yvette	Conseillère Municipale	